

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES VISITEURS DE LA MINE DE COGNE

COMMENT REJOINDRE LA MINE DE COSTA DEL PINO (rendez-vous à l'heure car le groupe ne peut pas attendre plus longtemps que l'horaire indiqué):

- **45 minutes de promenade panoramique pour tous avec départ à pied depuis Maison Blanche** (à la chapelle de Montroz, prendre la piste sur la droite qui traverse le pont sur le torrent et se garer à la barrière). ATTENTION: route non goudronnée accidentée.
- **1.30 h de promenade panoramique pour tous avec départ à pied depuis Villaggio Minatori**, où il est possible de se garer, **ou depuis Montroz** en utilisant la navette gratuite depuis Cogne. **En face de la chapelle de Montroz, prendre la piste sur la droite qui traverse le pont sur le torrent.**
- 2.30 h de promenade panoramique avec départ à pied depuis Cogne. Suivre les signalisations pour Gimillan et, à la chapelle de Montroz, prendre la piste sur la droite qui traverse le pont sur le torrent.

FROID: la température dans la mine est de 7° C, l'humidité relative de 95% et de forts courants d'air sont présents. Les visiteurs doivent avoir des chaussures de randonnée (présence de boue), anorak chaud, pantalon long, bonnet et gants. Shorts et jupes ne seront pas admis.

TRAIN: ne pas se pencher ou sortir parties du corps ou objets hors du wagon du train pour la durée entière du transport (risque très élevé à cause de la proximité du train aux parois/aux parties métalliques de la galerie).

ÉLECTROCUTION: ne pas soulever objets ou parties du corps au-dessus de 2 m de haut de la galerie de charriage à cause de la présence du câble suspendu de l'alimentation électrique à 600 V du train.

LES VISITEURS DOIVENT:

- être en mesure de monter de façon autonome un escalier de 40 m de long
- respecter méticuleusement les indications de ce document ainsi que les prescriptions qui vous seront fournies par les accompagnateurs pendant la visite: porter pendant toute la visite le casque protecteur (fourni aux visiteurs), accéder à la mine exclusivement si accompagnés par le personnel préposé, ne pas accéder aux galeries principales ou secondaires sans être accompagnés par le personnel préposé, ne jamais s'éloigner du groupe de visite et avancer toujours en file, prévenir tout de suite les accompagnateurs en cas de malaise ou accident même si insignifiant
- accepter les modalités de remboursement du billet en cas d'annulation: si la visite est annulée par l'organisation, le visiteur aura droit au remboursement. En cas d'annulation de la part du visiteur, il sera possible soit de renoncer au remboursement soit de décaler l'inscription à autre date selon disponibilité.
- Masque obligatoire

INFORMATIONS et RÉSERVATION VISITES

Consortium Opérateurs Touristiques: +39 0165.74835 | info@cogneturismo.it
Coopérative Mines de Cogne: +39 0165.749665 | +39 339.3360670 | vittoria.daghetto@minesdecogne.com

